



problème de congés payés

Par **Doule**, le **07/09/2023** à **18:35**

bonjour, nous rencontrons un problème de congés payés dans ma crèche. On ferme 4 sem par an période du 1 juin au 31 mai. Mais pour 2023-24 : 14j en aout, 4j en décembre, 4j sur la 1er sem de mai et 1j sur la 2 eme sem en mai soit un total de 23j imposés, hors normalement, nous avons que 4 sem imposées soit 20j. Notre convention est NAF8891a. Sur ce, la directrice nous informe qu'elle emputera les congés 2024-25 de cette semaine supplémentaire posée en mai. Est-elle dans son droit de le faire ? Ce qui veut dire aussi que l'année prochaine, nous aurons une semaine de moins de congés.

dans l'attente de votre réponse,

cordialement